



*APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUF RUF ANS VOLK*

Gerhard ULRICH
Fondateur/ancien Président
Avenue de Lonay 17
CH-1110 Morges
0041 21 801 22 88
catharsisgu@gmail.com

Marc-Roland ZOELLIG

La Liberté
Boulevard de Pérolles 41
1701 Fribourg

Lausanne, le 01.03.2017

LA LIBERTÉ

cc: A environ 200 journalistes - A qui de droit

APPEL AU PEUPLE VEUT FAIRE ANNULER SES CONDAMNATIONS

Votre article du 25.02.17

Monsieur ZOELLIG,

*Vous écrivez qu'APPEL AU PEUPLE aurait lutté à coups de tracts et de **stalking** de magistrats contre la (prétendue) «corruption» du système judiciaire helvétique. J'ignore où le journaliste d'investigation ZOELLIG a trouvé que cette association de citoyens, connue pour sa non-violence, aurait été condamnée pour stalking (une forme de contrainte spéciale).*

A l'époque, vous aviez publié des rapports sur les 3 procès dirigés contre nos activistes entre 2003 et 2006 à Fribourg. Le 23.12.06, La Liberté, suivie par La Gruyère ont rapporté que le Tribunal cantonal fribourgeois avait dû abolir les condamnations du Tribunal de la Sarine. Pour vous rafraîchir la mémoire, voir www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_raemy-f.pdf

Toute la magouille mise en scène par vos honorables magistrats n'était rien d'autre que de la répression illégale et anticonstitutionnelle de la liberté d'expression. – Pour ce qui est des simulacres de procès de 2006 et 2007 dans le canton de Vaud, voir

www.worldcorruption.info/david_contre_goliath.htm

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_sauterel-f.pdf

Il est par contre correct que 8 juges fédéraux m'ont dénoncé en 2004 pour contrainte/stalking sur leurs personnes. Hélas, après 6 années «d'enquête» le Tribunal pénal fédéral de Bellinzona a été contraint en 2010 de m'acquitter:

www.worldcorruption.info/index_html_files/gu_2010-04-13_pv_tpf_bellinzona.pdf

Les 8 juges fédéraux ignoraient la signification du mot contrainte au sens du Code pénal suisse. Cela en dit long sur leurs qualifications professionnelles.

Ci-joint, je vous envoie comme promis le livre de Jacques SECRETAN L'affaire Légeret – Un assassin imaginaire (éditions Mon Village, 2016), ainsi que 3 de mes livres sur clé USB:

- La condamnation scandaleuse de Laurent Ségalat ou «L'Etat de droit» démasqué
- Le crime judiciaire aux dépens de François Légeret ou L'album de la honte
- Pilule amère pour les francs-maçons (seulement 41 pages), publié sur www.worldcorruption.info/gutknecht.htm

Les 3 premiers titres apporteront au journaliste d'investigation que vous êtes la preuve que François LÉGERET et Laurent SÉGALAT furent condamnés à tort à de longues peines de prison. Puisque les magistrats vaudois/suisses furent rendus attentifs de leurs «erreurs», mais refusent de les corriger, ces injustices sont devenues intentionnelles. Nous sommes confrontés au crime judiciaire.

Lors de notre entretien du 24.02.17, vous avez déclaré ne pas croire à «la théorie du complot franc-maçonnique». Sur ce point, je peux vous suivre, car il m'a fallu 16 ans de recherches et d'analyses, avant de prouver par un cas concret l'existence de cette puissance occulte. Après avoir publié mon 6^{ème} livre (Pilule amère pour les francs-maçons) le 02.11.16, j'ai pu rejoindre Marc-Etienne BURDET dans sa conviction que le complot maçonnique est bien réel. Il faut préciser que je me suis fixé prioritairement sur les procès sur indices (assez rares), alors que BURDET s'est penché depuis le début de son combat sur les délits de patrimoine, liés à la corruption. Cela explique pour quelles raisons il a compris plus rapidement que moi les conflits d'intérêts en jeu.

D'ailleurs par lettre circulaire du 03.06.16, je vous ai servi sur une tablette en argent 7 noms de victimes de la corruption, avec 6 numéros de téléphones:

www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_2016-06-03_Lauber_f.pdf

*Un journaliste d'investigation sérieux a donc depuis cette date l'option d'appeler ces victimes pour vérifier ce que nous dénonçons. **C'est trop facile de prétendre que nos dénonciations seraient futiles, sans ne rien vérifier.***

Cela dit, je préfère avoir été dénigré dans votre article du 25.02.17, au lieu d'être censuré, comme le font les 199 autres journalistes qui ont également reçu mon message du 24.02.17. Heureusement, beaucoup de consommateurs de médias se méfient du journalisme mainstream et pour se faire leur propre opinion se renseignent sur Internet. L'humanité développera probablement une sorte d'intelligence d'essai, grâce au Web.

A vous, Monsieur ZOELLIG

Gerhard ULRICH